

Collex-Bossy infos



Éditorial

Le printemps arrive, les bourgeons pointent, annonçant le retour de la belle saison et de nouveaux projets communaux. Ceux-ci viennent réveiller des souvenirs et amènent, aussi, un brin de nostalgie chez certains d'entre nous.

J'aimerais tout d'abord évoquer la Poste, qui a déménagé à de nombreuses reprises. Située au 6 chemin des Chaumets en 1946, elle s'est trouvée par la suite au 60 route de Vireloup, gérée par mes grands-parents. Quand ils cessèrent leur activité en 1967, elle fut déplacée dans le bâtiment en face de l'ancienne école, à l'angle des routes de Vireloup et de Collex. En dépit des efforts fournis par la Commune, le bureau de poste a fermé ses portes en 2017. Depuis, c'est API Genève qui a mis à disposition ses locaux situés au 162 route de Collex afin de conserver un service à la population.

Ensuite, la traversée du village. Elle représente une préoccupation importante de la Commune, notamment concernant la sécurité des piétons et en particulier celle des enfants sur le chemin de l'école. En 1989, à l'initiative de l'association des parents d'élèves, d'un groupe de personnes habitant la Commune et de la Mairie, un projet fut mené avec le concours de deux bureaux d'études en aménagement pour aboutir en 1991 à la construction d'un trottoir et de seuils de ralentissement. Ces

(suite de l'éditorial en page 2)

N°36 Printemps 2022

- 2 → Conseil municipal
- 4 → Travaux et transition écologique
- 5 → Cohésion sociale
- 6 → Jeunesse, scolaire et parascolaire
- 8 → Culture et manifestations
- 10 → Informations de la mairie



Commune de
Collex-Bossy

(suite de l'éditorial)

aménagements ont satisfait notre population depuis lors. Quelques décennies ont passé et aujourd'hui les exigences, tant au niveau des normes, de l'augmentation du trafic que des mentalités, ont évolué. Les routes, communales et cantonales, doivent faire l'objet de nouvelles réflexions. Celles-ci sont en cours avec, par exemple, la création par le Canton d'une piste de mobilité douce allant de la route des Fayards à la route de Bois-Chatton par le Canton, en collaboration avec la Commune, ou encore la pacification des axes communaux décrite dans le programme de législation.

Tous ces projets sont soumis à différentes autorisations et approbations qui viennent des instances cantonales, du Conseil municipal ainsi que de discussions participatives. La route est longue, mais vos autorités communales sont motivées et investies. La sécurité, le respect et le bien-être de nos concitoyens sont pour elles une priorité. Maintenir le lien social et les commerces de proximité en utilisant les services qui vous sont proposés est essentiel pour faire perdurer le cadre de vie de notre belle commune.

Continuez de bien prendre soin de vous et de vos proches.

Bernard Fracheboud, adjoint



La Poste en 1951

Compte rendu des séances

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Durant la séance du 14 décembre 2021, un premier bilan a été effectué par le Maire, relevant tout le travail accompli au cours des dix-huit premiers mois de la législature 2020-25, sa satisfaction quant à l'avancement des projets et ses remerciements aux membres du Conseil municipal qui lui ont accordé leur confiance.

→ **Délibérations:** Le Conseil municipal approuve les délibérations suivantes:

> À la majorité la délibération 15/2021 pour un crédit d'achat d'un véhicule multi-usages électrique pour les employés de la voirie.

> À l'unanimité la délibération 16/2021 relative au budget de fonctionnement annuel 2022, au taux de centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.

> À la majorité la délibération 17/2021 relative aux indemnités allouées en 2022 aux maires et adjoints et conseillers municipaux.

> À l'unanimité la délibération 18/2021 relative au dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022.

> À l'unanimité la délibération 19/2021 destinée à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

> À l'unanimité la délibération 20/2021 relative à un crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire.

SÉANCE DU 25 JANVIER 2022

M. le Président a ouvert cette séance du 25 janvier en formulant ses vœux pour la nouvelle année et souhaitant le meilleur pour la Commune.

→ **Délibérations:** Le Conseil municipal approuve les délibérations suivantes:

> À l'unanimité la délibération 1/2022 relative à un crédit d'investissement dédié à l'aménagement d'un nouveau

local des archives communales.

> À l'unanimité la délibération 2/2022 relative à un crédit d'investissement lié au remplacement de la chaudière à bois et à la création d'un réseau de chauffage à distance pour alimenter la ferme Gindre-Constantin. ●

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les mardis 3 mai et 7 juin 2022 à 19h30.

→ Toutes les informations utiles, dont les procès-verbaux approuvés, sont disponibles à l'adresse:

> www.collex-bossy.ch

Le four à pain reprend du service



Certains objets de notre patrimoine communal, des bâtisses témoins de notre ADN paysan et qui portent en elles l'histoire de générations entières, sont inestimables. Parmi ceux-là, le four à pain communal occupe une place de choix. En dépit de son âge certain puisqu'il date du XVII^{ème} siècle, cet objet patrimonial, unique dans la région, est en parfait état de marche. Preuve en est son utilisation lors des festivités du 750^{ème}.

Conscient de la rareté de cet objet, désireux de lui donner à nouveau une vocation fédératrice et d'en faire un

point de ralliement pour toute la population, vos autorités communales ont pris la décision de redémarrer son activité initiale. Moyennant la réalisation de quelques travaux d'isolation, il pourra prochainement accueillir petits et grands autour d'activités ludiques et festives et retrouver ainsi son rôle initial de lieu de ralliement et de rencontre.

Vous désirez prendre part à la relance du four à pain? Vous avez des connaissances en boulangerie et/ou fumisterie? Contactez la mairie pour tout complément d'information. ●

COMMISSION AD HOC POUR LA FERME GINDRE-CONSTANTIN

La commission ad hoc pour la ferme Gindre-Constantin est en charge de suivre le projet de rénovation de ce bâtiment. Son rôle est de participer à l'élaboration du concept d'exploitation, de mettre en place des synergies avec des partenaires locaux et de favoriser la communication avec la population afin que cette dernière se sente partie prenante de ce projet.

La commission est présidée par Dorothea Noll (CBE). Le vice-président est Frédéric Betto (CBA) et les membres sont Pascal Crétaud (PDCO), Maximilien Ferrillo (CBA), Sylvie Malherbe (CBE) et Sébastien Pesenti (CBE). L'exécutif est représenté par Ricardo Muñoz, maire.

Le Conseil municipal a voté favorablement le crédit d'investissement durant la séance d'octobre 2021 pour permettre l'ouverture du chantier en janvier 2022. La voie est donc libre pour prendre en main et formaliser la relation avec le locataire présent et permettre à la commission de reprendre ses travaux concernant le concept d'exploitation.





Verger communal

Toujours dans l'intention d'emmener la Commune dans une démarche de transition écologique et afin d'améliorer la biodiversité des lieux, un verger d'anciennes variétés fruitières hautes-tiges a été créé. Plusieurs lieux ont été évoqués pour établir son emplacement. C'est finalement le long du chemin des Ouaches que l'équipe de la voirie a planté trois pommiers, trois poiriers et trois cerisiers ce printemps. Les arbres sont encore jeunes et il faudra patienter quatre ans avant de pouvoir se régaler de fruits. ●

Éclairage nocturne

Vous en avez été informés récemment, la Commune a mis en place l'extinction de l'éclairage public communal entre 1h et 5h du matin (nommé « horaire TPG » dans le jargon technique, car en-dehors des heures d'activité des transports publics).

Il est à l'heure actuelle établi que l'éclairage nocturne a un impact important sur l'équilibre des écosystèmes. Ce choix permet donc d'aider à préserver l'environnement, de diminuer la pollution lumineuse pour les riverains, la faune et la flore et également de réduire la fac-

ture énergétique de la Commune. Avant de prendre cette décision, une étude de sécurité a été réalisée: les chiffres ont montré qu'il n'y avait pas d'augmentation de cambriolages. Une phase-test a également été menée durant l'hiver 2020-2021 sur quelques lieux stratégiques et son succès a été déterminant dans la mise en place globale et pérenne de ce projet.

Il reste encore hélas quelques lieux éclairés. Ces secteurs, comme par exemple les routes de l'Etraz ou d'Ornex, sont couplés avec l'éclairage cantonal. La Commune est actuellement en discussion avec les services cantonaux afin d'éteindre ces axes durant le même horaire.

Cela fait, la Commune de Collex-Bossy sera, nous l'espérons, la première commune du canton de Genève à avoir, excepté sur les passages piétons, mis en place l'extinction de l'éclairage nocturne sur tout son territoire. ●

Travaux

CHAUFFERIE À BOIS COMMUNALE

La chaufferie à bois communale, construite en 1995 et alimentant en chaleur la mairie, la salle communale, l'école, le Petit Chevalier, la voirie, les logements

«201 route de Collex» et le bâtiment de logements «Chênes Verts», est vétuste et doit être remplacée.

Le projet actuel, comprenant le raccordement de la ferme Gindre-Constantin à cette chaufferie, implique l'extension du réseau de chaleur à distance à travers la route cantonale de Collex. Pour ce faire, le Conseil municipal a voté lors de sa séance du 25 janvier 2022, un crédit de construction de 1'400'000 F TTC.

QUARTIER DES HOUCHETTES

La modification de zones étant entrée en force, le développement du quartier peut être repris. L'Exécutif prépare actuellement un projet incluant différentes variantes qui en définiront ses paramètres et, entre autres, l'offre en matière de logements pour les personnes âgées. Les conseillers municipaux seront invités à se prononcer sur ce sujet lorsque ces différentes variantes étudiées seront disponibles.

AMÉNAGEMENT DU TROTTOIR À LA ROUTE DE VIRELOUP



Les riverains de la route de Vireloup ont pu le constater, l'aménagement d'un chemin piétonnier en matière de Salève a été réalisé entre le rond-point de la route des Fayards et le stade Marc-Burdet afin de garantir la sécurité des piétons. Profitant de ces travaux, le changement d'une conduite d'eau et l'enfouissement de la ligne électrique 18 kV ont également été réalisés durant cette période. ●

Du soutien pour nos seniors

Après un projet pilote très concluant, l'offre de soutien à nos seniors est reconduite et évolue.

PERMANENCE ADMINISTRATIVE

Jusqu'à la fin de l'année, une permanence administrative se tiendra une fois par mois à la salle du four à pain. Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous directement auprès de notre prestataire de services Dôme Seniors (tél: 022 552 25 11, de 9h à 11h et de 14h à 16h). Les prochaines dates sont les suivantes: les jeudis 31 mars et 28 avril, mercredi 25 mai et jeudi 30 juin. Les entretiens se déroulent en toute confidentialité.

SORTIES DE LOISIRS

Les activités récréatives vont quant à elles évoluer. En effet, les sorties aux centres commerciaux rencontrant peu de succès, des sorties culturelles et des visites touristiques vont

être organisées, et cela uniquement sur inscription. Un programme détaillé sera distribué à toutes les personnes concernées.

DÉPLACEMENTS MOTORISÉS

Enfin, nos seniors pourront toujours faire appel aux bénévoles du Centre Genevois du Volontariat pour leurs déplacements motorisés (rendez-vous médicaux, administratifs, etc.).

- Pour toutes ces prestations, vous pouvez contacter directement le Centre Genevois du Volontariat:
- > par téléphone au 022 736 82 42 •

Bénévoles: l'action du cœur!

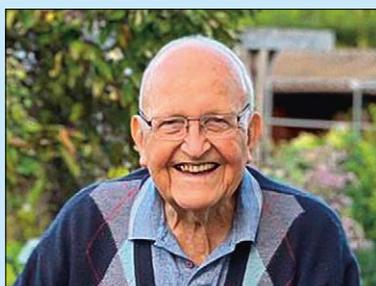
Vous cherchez à aider ponctuellement, accompagner, faire un jeu de société, échanger, peut-être donner un coup de pouce en informatique ou simplement offrir un peu de votre présence? alors c'est vous que nous recherchons!

La Mairie est à la recherche de bénévoles, jeunes ou moins jeunes, pour différentes tâches ponctuelles, comme par exemple:

- > Tenir compagnie à des personnes qui en font la demande
- > Proposer un moment d'échange et de discussion
- > Être accompagnateur-trice lors d'activités que la Mairie propose
- > Passer un moment pour faire des jeux de société
- > Proposer un accompagnement pour des balades
- > Faire la lecture
- > Proposer un accompagnement pour les courses
- > Aider pour des tâches administratives

Si vous vous reconnaissez dans l'une des tâches décrites ci-dessus, contactez la mairie afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires. •

LE FC COLLEX-BOSSY PERD L'UN DE SES MEMBRES FONDATEURS



Le FC Collex-Bossy a appris avec tristesse le décès, le 23 février dernier, quelques jours après son 92ème anniversaire, de Joseph «Pino» Crispini, son ancien prési-

dent et l'un des trois membres fondateurs du club en 1962. Personnalité discrète mais très appréciée du village, il avait d'ailleurs reçu le Mérite communal, «Pino» incarnait toutes les valeurs du sport amateur: l'entraide, le désintéressement, l'engagement personnel au service des autres et notamment des jeunes. Durant près de vingt ans, de 1963 à 1982, il fut un président «à l'ancienne», humble et bienveillant, d'une profonde intégrité, capable à la fois de tracer le terrain, d'entraîner les juniors et de régaler les vétérans le mercredi soir à la cuisine de la buvette, qu'il avait contribué à bâtir. Spécialisé dans la fabrication de chaînes et d'étains, il faisait don chaque année de la planche de prix du grand tournoi juniors du club.

Cette année, le Tournoi Crispini aura lieu le 11 juin. Il honorerait sa mémoire ainsi que le 60ème anniversaire du FC Collex-Bossy. Le FC Collex-Bossy adresse à son épouse et à sa famille ses condoléances émues.

Pour le FC Collex-Bossy,
Marcel «Mimi» Pesenti

Vacances d'été

Découvrez les nouvelles semaines de centre aéré à Collex-Bossy ...



Comme annoncé dans notre édition de l'automne passé, de nouvelles activités estivales à l'attention de vos enfants sont proposées cette année. Des activités variées, sportives et ludiques, à découvrir durant le mois de juillet.

Lundi 4 au vendredi 8 juillet 2022

- > L'art de la Magie (8-15 ans):
Découvre comment envoûter les spectateurs... et les bluffer!
- > Tchoukball (8-12 et 12-15 ans)
Un sport original à découvrir, mélange de volleyball et de handball. Viens te dépenser et apprendre les techniques d'un sport qui se gagne en équipe!

Lundi 11 au vendredi 15 juillet 2022

- > Clown, un rôle rigolo (6-14 ans):
Deviens qui tu veux, découvre toute la palette des émotions, crée des histoires et transforme-toi en ton propre héros!
- > Le petit journaliste (6-14 ans):
Apprendre à utiliser un micro, une caméra, un ordinateur, enquêter sur le terrain, poser des questions, tout cela pour créer un reportage et découvrir l'univers du journalisme.



Les inscriptions se font directement auprès de nos partenaires. Une brochure a été distribuée à toutes les familles et est également à disposition en mairie et sur le site internet de la Commune. ●

... et plus encore

MOUVEMENT JEUNESSE SUISSE ROMANDE

Le Mouvement Jeunesse Suisse Romande réserve quelques places aux enfants (6-16 ans) de la Commune pour des camps, en cas d'intérêt merci de prendre contact directement avec eux:

- > www.mjsr.ch/camps-ca

AU P'TIT TRAIN

Le centre d'accueil pour enfants Au P'tit Train accueille les enfants de 4 à 11 ans des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy et offre une solution de garde idéale. Toutes les informations se trouvent sur le site internet:

- > www.au-ptit-train.com

Une situation financière délicate ne doit pas empêcher votre enfant de participer à un camp, n'hésitez donc pas à contacter la Mairie. ●

Inscriptions 2022-2023

Activités parascolaires

Les inscriptions parascolaires 2022-2023 du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) auront lieu **du 4 avril au 18 mai 2022**.

L'ensemble du processus d'inscription (nouvelle inscription ou renouvellement) s'effectue en ligne. Les parents sont invités à se rendre sur le portail internet my.giap.ch en utilisant leur compte e-démarches de l'État de Genève. **Aucune inscription n'aura lieu dans les écoles à la rentrée scolaire.**

Les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches sont priées de se rendre sur le site internet www.giap.ch pour plus de renseignements.



- Plus d'informations sur le site internet:
- > www.giap.ch ●

Espace de vie infantine

Le Petit Chevalier

Les inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023 au Petit Chevalier sont ouvertes, uniquement en ligne sur le site internet www.petitchevalier.ch.

- Pour plus d'informations, veuillez contacter Pat Morel:
- > 022 774 47 80
- > pat@petitchevalier.ch ●

Vous trouverez sur le site internet tous les détails concernant les horaires, les tarifs, les modalités d'inscription et les informations pratiques.

Association des parents d'élèves

Nous saisissons l'occasion de cette publication pour remercier nos membres ainsi que le comité de l'APE pour leur soutien et leur motivation tout au long de l'année 2021. L'année dernière encore, nos activités ont été limitées par la pandémie. Cependant, nous avons tout de même pu faire profiter nos enfants des activités suivantes :

- > Vide-grenier des enfants de l'école
- > Petit cadeau de Noël pour chacun (boule de bain)

Pour 2022, les actions à venir sont les suivantes :

- > Matinée jeux de société
- > Chasse aux œufs pour Pâques
- > Notre traditionnel stand Tapas aux promotions
- > L'accueil des futurs 1P à la rentrée

Notre assemblée générale annuelle sera bientôt programmée et nous espérons vous y voir nombreux; cela sera l'occasion de nous rencontrer et de partager nos idées. Vous serez informés de la date et de l'heure par le biais de la fourre de communication de votre enfant.

- Pour rappel l'APE peut continuer à être présente grâce aux cotisations qui s'élèvent à 25 F par famille.
- > IBAN: CH14 0900 0000 1202 4982 4
- > CCP: 12-24982-4 ●

Le comité de l'APE de Collex-Bossy

Le Petit Chevalier
Rte de Vireloup 107
1239 Collex-Bossy



Contact : Pat Morel
pat@petitchevalier.ch
022 774 47 80

Espace de Vie Infantine
De 18 mois à 4 ans

Inscriptions rentrée 22/23

dès le 14 mars pour les habitants de
Collex-Bossy & Bellevue

dès le 28 mars ouvert à tous

uniquement en ligne sur notre site internet

www.petitchevalier.ch



Saison culturelle

MOUT BATOUK, LE GRAND MAMMOUTH



Un spectacle pour enfants s'est à nouveau tenu à la Chapelle de Collex-Bossy le dimanche 5 décembre 2021 devant un public certes modeste mais curieux et attentif. Conté par la comédienne et musicienne Marie Monfrais, Mout Batouk le grand mammouth a tenu en haleine les enfants ainsi que leurs parents.

Accompagné d'un instrumentarium original fait de percussions diverses dont l'osophone, la conteuse s'est identifiée à Musi, une femme de la tribu, et a présenté la vie quotidienne d'une tribu préhistorique qui aurait vécu il y a 30'000 ans. De vrais os d'animaux suspendus à un support en bois ont résonné dans la Chapelle, créant une harmonie sobre dans une atmosphère intimiste et quelque peu surprenante. Avec un peu d'imagination, on se serait cru dans une des célèbres grottes du centre de la France, la grotte Chauvet aux peintures rupestres. Un agréable moment. Merci à Marie Monfrais pour ce spectacle.

Maximilien Ferrillo, conseiller municipal

PÈRE, FILS ET GUITARES À LA CHAPELLE!

Un air de blues s'échappait de Collex-Bossy. C'était un vendredi soir du mois de décembre dernier, en début de soirée. À l'intérieur de la Chapelle, on retrouve un air de famille. Branimir Ostojic et son fils Andro Ostojic-Gindre, deux talentueux guitaristes de la région, passionnés par le blues-rock des années 70. On découvre dans leur répertoire des morceaux d'Eric Clapton et BB King, pour ne citer qu'eux. Les spectateurs, venus en nombre, sont sous le charme et se laissent bercer au fil des chansons et improvisations offertes par nos deux musiciens. Une ambiance conviviale et intimiste pour ce dernier concert de l'année 2021 dans le cadre de la saison culturelle de la Commune.



Pas moins de deux heures de concert, quatre guitares et une cinquantaine d'auditeurs enchantés pour une soirée plus que réussie. Branimir, Andro, un grand merci pour cette belle soirée à la chapelle!

Pablo Pfeiffer, conseiller municipal

LES 30 ANS DE LA CHAPELLE



En 2021, cela faisait 30 ans que la Chapelle de Collex avait été rénovée, sauvée de la destruction par une volonté de mémoire et de maintien de notre patrimoine. Les mesures sanitaires nous ont privés de le célébrer. Qu'importe, nous persévérons, et la fête aura bien lieu, une année plus tard!

C'est un programme éclectique que nous vous concoctons. Il s'adressera à tous, petits et grands, et se voudra à la fois culturel et populaire, mais surtout convivial. Notez la date dans votre agenda, nous vous attendons nombreuses et nombreux les 20 et 21 mai prochains! ●

DEUX CONCERTS REPORTÉS

Désireux de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, mais aussi d'offrir aux artistes l'opportunité de se produire face à un public nombreux, nous avons malheureusement dû repousser les deux productions artistiques prévues en janvier et février derniers. Conscients que cette décision ait pu décevoir les amoureux de la culture, celle-ci a cependant paru la plus raisonnable. Rendez-vous est donc donné pour les prochaines dates de la saison culturelle de la Commune (voir agenda en dernière page), qui se poursuivra, nous l'espérons, sans restrictions, mais avec la joie de se réunir et de célébrer la culture à Collex-Bossy.

Un héron au bord du Marquet



L'année 2021 a vu se dérouler la 8^{ème} édition du chemin d'art transfrontalier Art en Campagne, sur le thème « en équilibre ». Parmi toutes les œuvres réalisées et présentées dans ce cadre, une a particulièrement retenu l'attention de l'Exécutif, qui a souhaité doter le territoire communal d'une œuvre d'art supplémentaire en l'acquérant.

Il s'agit du Héron, réalisé par M. Christian Viladent, qui a obtenu par ailleurs le troisième prix Art en Campagne. Cette œuvre, en acier martelé à froid, illustre la fragilité de la nature et en particulier celle des oiseaux migrateurs. Chacun peut la découvrir lors d'une promenade le long du Marquet. ●

Calendrier de l'avent 2021



Une édition malheureusement écourtée mais dont il reste heureusement un très joli souvenir grâce aux sapins décorés artistiquement par les élèves

de l'école et qui sont gardés précieusement à l'abri pour le prochain calendrier. En attendant, ils pourront être admirés sur un cadre offert à l'école en remerciement de cet investissement fort apprécié!

Nous en profitons pour remercier également la mairie, les employés communaux, les élèves, le corps enseignant, le parascolaire, les participants-hôtes des 24 dates, et toutes et tous qui ont soutenu cette organisation. Nous espérons que ce bel enthousiasme saura rester intact, afin de vous retrouver avec un plaisir encore plus grand!

Nous aimerions également dire un merci tout particulier à Cornelia, initiatrice de ce beau projet rassembleur en 1998 déjà, pour qui cette édition était la dernière en tant que résidente de notre commune avant son départ. ●

Adeline Roguet, Jenny Fee et Cornelia Gobat,
coordinatrices

Ah! la belle escalade

Malgré la situation sanitaire, la fête de l'Escalade a tout de même pu voir le jour, ou plutôt la nuit, après plusieurs adaptations. Le traditionnel cortège,



illuminé aux flambeaux et sous les airs de musique du groupe « Palenque la Papayera », a accueilli les enfants déguisés et leurs parents. La tradition a été respectée avec le bris de la marmite en chocolat, après avoir récité l'indispensable « Ainsi périrent les ennemis de la République! ». Accompagné de petits pains, offerts par la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex, et de massepain, le chocolat a fait le bonheur des 140 gourmand-e-s présent-e-s. ●

VŒUX DE LA MAIRIE

En raison de la situation sanitaire de janvier 2022, la soirée annuelle des vœux a également dû être annulée pour cette deuxième année consécutive et à notre plus grand regret. Pour tout de même créer une proximité et vous accompagner en ce début d'année, l'Exécutif a souhaité vous communiquer ses traditionnels vœux pour l'année 2022 par le biais d'une vidéo publiée sur le site internet de la Commune, Facebook et YouTube.

Cette dernière a connu un grand succès pour une petite commune comme la nôtre: 386 visionnages comptabilisés au 28 février 2022.



L'Exécutif a tenu à soutenir l'association à but non lucratif Hôpiclowns, qui offre des prestations clownesques en milieu hospitalier et en institutions spécialisées afin d'aider à supporter un espace de vie imposé, à contribuer à une meilleure qualité de vie et soutenir les patient-e-s et leurs familles.

Le montant du soutien reversé à l'association s'est élevé à 386 F et cette dernière a adressé de chaleureux remerciements.

Pour celles et ceux n'ayant pas eu l'occasion de visionner la vidéo, rendez-vous sur www.collex-bossy.ch à la rubrique « Actualités » ou sur YouTube et tapez « Vœux 2022 de Collex-Bossy ».

Ressources humaines

Patrouilleur-euse scolaire remplaçant-e



La Commune recherche un-e patrouilleur-euse scolaire remplaçant-e. Cette mission consiste à effectuer des remplacements sur appel en cas d'absence de nos patrouilleurs scolaires en poste. Une formation de quelques heures auprès de la Brigade d'intervention et de sécurité est prévue.

Comme il s'agit d'une mission de remplacement sur appel, une grande disponibilité ainsi qu'un lieu d'habitation proche de Collex-Bossy sont requis. Vu le statut de « remplaçant », il n'y aura pas de contrat de travail établi.

Lieu et horaires : sur appel, selon les horaires d'entrée et de sortie des écoles des élèves (4x par jour); au passage pour piétons à l'arrêt de bus « Collex-École » à proximité du groupe scolaire de Collex-Bossy.

- Intéressé-e? Besoin de renseignements supplémentaires?
- > Merci d'envoyer un courriel à recrutement@collex-bossy.ch d'ici au 30 avril 2022. ●

Appel à candidatures

Jobs d'étudiants

TRAVAUX D'ÉTÉ

Pour les semaines du 4 et du 11 juillet 2022, la Commune recherche de jeunes personnes motivées pour travailler à l'entretien des bâtiments communaux à plein-temps.

Conditions : Avoir 18 ans révolus, 23 ans au plus et être domicilié-e à Collex-Bossy. La date limite pour la réception des inscriptions est fixée au **30 avril 2022**.

- Inscriptions en ligne sur :
- > www.collex-bossy.ch, rubrique « Offres d'emploi »

SEMAINES DE STAGE

Vous aimez travailler en extérieur, en rythme avec les saisons, créer et entretenir les espaces verts, maintenir un cadre de vie agréable pour les habitants, et vous hésitez sur la voie professionnelle que vous souhaitez emprunter? La voirie de la commune de Collex-Bossy vous offre l'opportunité de découvrir son travail durant une semaine de stage.

Conditions : Être domicilié-e à Collex-Bossy.

- Faire parvenir à la mairie un CV et une lettre de motivation :
- > par courriel à info@collex-bossy.ch
- > par courrier

EMPLOIS PONCTUELS

Envie de te faire des sous de manière ponctuelle? La Commune recherche plusieurs jeunes dès 16 ans révolus intéressé-e-s à travailler lors de manifestations ou pour des activités administratives.

En fonction de(s) l'activité(s) qui t'intéresse(nt), inscris-toi en répondant au formulaire en ligne sur www.collex-bossy.ch.

Conditions : Le-la jeune doit être domicilié-e sur la commune de Collex-Bossy. Aucune date butoir, nous collectons les inscriptions en continu. Le montant de la rémunération est fixé par le salaire horaire minimum légal qui est, depuis le 1er janvier 2022, de 23.27 F de l'heure.

- Inscriptions en ligne sur :
- > www.collex-bossy.ch, rubrique « Offres d'emploi » ●

Offre

Cartes journalières CFF

Une journée d'excursion, une escapade en Suisse, la possibilité de pouvoir utiliser tous les transports publics (bus, métro, car postal, etc.) avec la même carte... N'hésitez plus!

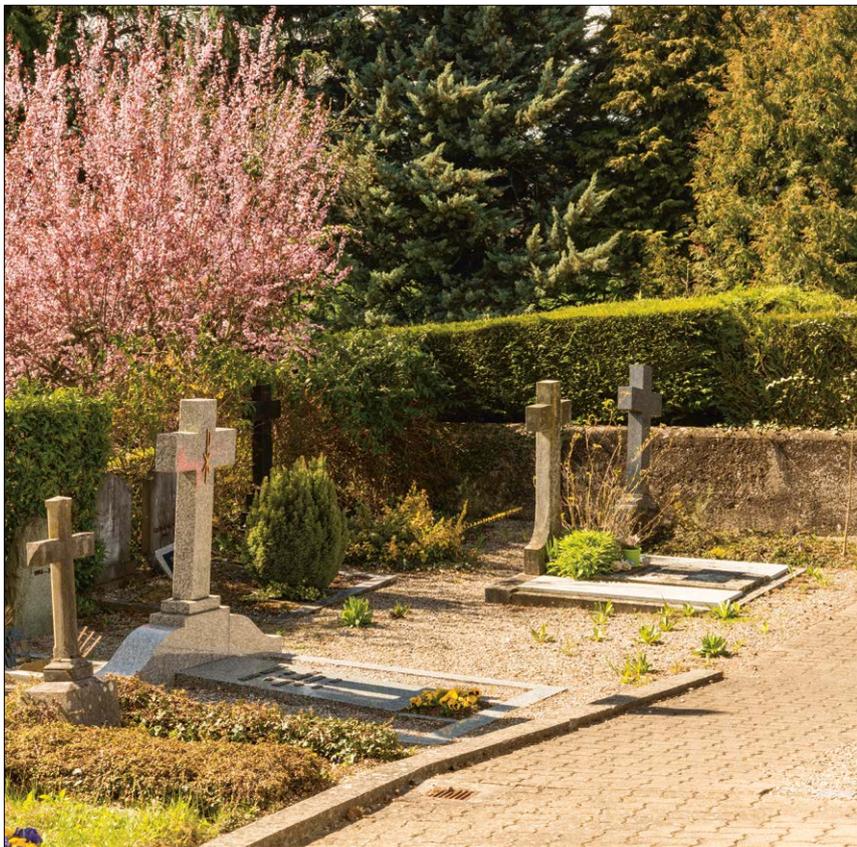
Cette année encore, la commune de Collex-Bossy met à disposition de ses habitants deux cartes journalières par jour pour voyager librement sur la totalité du réseau suisse de transports publics en 2ème classe. Le tarif est de 45 F par carte. Profitez-en!



- Les cartes peuvent être commandées :
- > via le site internet de la commune www.collex-bossy.ch/fr/cartes-cff/
- > par téléphone au 022 959 77 00
- > à la réception de la mairie ●

Cimetière

Renouvellement des concessions



La commune de Collex-Bossy informe les familles dont des parents reposent au columbarium ou ont été inhumés au cimetière de Collex-Bossy en 2001 ou antérieurement, que ces sépultures sont arrivées à échéance.

Les familles qui souhaitent renouveler ces concessions sont priées d'adresser une demande écrite à la Mairie, **d'ici au 30 avril 2022**, soit :

- > par courrier
- > par courriel à info@collex-bossy.ch
- > à la mairie pendant les heures d'ouverture de la réception

En cas de non-renouvellement, les urnes devront être retirées **d'ici au 31 mai 2022** et peuvent être gardées par les familles. Les cendres peuvent également être déposées au jardin du souvenir.

Passé ce délai et sans réponse, la Commune les disposera automatiquement au jardin du souvenir.

Les monuments, entourages et ornements des tombes arrivant à échéance et non renouvelés devront également être enlevés **d'ici au 31 mai 2022**. Passé cette date, la Commune en disposera. ●

Taille de haies



La mairie tient à rappeler les dispositions de la loi sur les routes - L1 10, art. 70 et 76 : Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies situées en bordure de route doivent être taillées à une hauteur maximale de 2 mètres et ne pas empiéter sur la voie publique. Ce travail doit être effectué à front des chemins communaux et privés.

Attention : il n'y a plus d'échéance à date fixe car la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année.

Il arrive que des haies non élaguées perturbent grandement le passage des piétons sur les trottoirs. Aussi, pour des raisons de sécurité, nous comptons sur la compréhension des propriétaires afin de prendre les mesures qui s'imposent. Merci de veiller également à dégager les candélabres. Nous remercions les personnes concernées de respecter ces exigences, faute de quoi les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi. ●

Compost en libre-service

Le printemps est là. Les jardins et balcons ne vont pas tarder à s'ornier de fleurs. Les potagers sont en préparation. Que ce soit pour les semis ou les plantations, ajouter du compost à la terre que l'on travaille permet une fertilisation naturelle, un apport d'humus inégalable !

La commune de Collex-Bossy met du compost, issu du Groupement intercommunal de compostage de la rive droite (GICORD), à disposition de ses habitantes et habitants et les encourage à venir se servir pour alimenter leurs plantations.

- > Où : route de Collex, à côté de l'emplacement dédié aux déchets de jardin
- > Combien : en quantité raisonnable (une brouette par ménage) et jusqu'à épuisement du stock
- > Quand : dès le 31 mars 2022, sans restriction horaire ●

Agenda

Avril

- 8-10 Exposition « Le bijou dans tous ses états », chapelle.
 13 Bibliobus.
 28 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).
 30 Théâtre musical « D'un voyage à l'autre », chapelle, 19h.

Mai

- 3 Séance du Conseil municipal, 19h30.
 15 Votation populaire.
 20-21 Les 30 ans de la Chapelle.
 25 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).

Juin

- 7 Séance du Conseil municipal, 19h30.
 8 Bibliobus.
 11 Théâtre « Projet XVII : Baudelaire », lieu et heure à définir.
 25 Concert, Najavibes, chapelle, 19h.
 24 Bibliobus.
 30 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).

Juillet

- 2 Fête des promotions.



Commune de
Collex-Bossy

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
 1239 Collex-Bossy
 022 959 77 00
 info@collex-bossy.ch
 www.collex-bossy.ch

Heures d'ouverture et permanence téléphonique

Lundi et vendredi de 8h à 11h
 Mardi de 7h30 à 11h
 Jeudi de 15h à 18h
 Fermé les vendredis des
vacances scolaires

Collex-Bossy infos

Collex-Bossy infos paraît quatre fois par an. La rédaction invite tous les Collésiens et Bossiotes à participer à sa préparation en envoyant leurs articles par courriel à : info@collex-bossy.ch (max. 1'200 signes). Ils seront publiés dans la mesure du possible, sans que la rédaction n'assume la responsabilité de leur contenu. Concernant le recours à l'écriture inclusive, la méthode de formulation est laissée à l'appréciation des auteurs.

Rédaction : Administration communale
 Coordination : Laure Métayer
 Graphisme : Z+Z, www.zplusz.ch
 Photographie : F. Beefink, J. Fee, P. Mazzini,
 A. Schulz, collection personnelle
 B. Fracheboud, mairie de Collex-Bossy
 Impression : Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 750 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA COMMUNE

www.collex-bossy.ch



Facebook
Commune de Collex-Bossy